

Contrat Santé & Prévoyance : Ouvrons un nouveau chapitre

D'ici fin 2025, votre institution de prévoyance **IPSEC rejoint Malakoff Humanis Prévoyance**, sous réserve d'obtenir la validation de l'autorité de tutelle. Cette fusion a un objectif : mieux répondre dans la durée à vos besoins, tout en facilitant vos démarches.

Ce qui change pour vous



Un **nouveau numéro de téléphone** pour toutes vos demandes :

3932**Service gratuit
+ prix appel**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, sans interruption (hors jours fériés)



Le remplacement progressif du logo IPSEC par le **logo Malakoff Humanis** sur tous vos courriers.



Les prélèvements sur votre **compte bancaire** avec le libellé Malakoff Humanis Prévoyance (MHP).

Ce qui ne change pas

- Vos garanties et les conditions générales de votre contrat
- Les tarifs privilégiés avec notre réseau de soins, nos services de téléconsultation, d'assistance...

Et votre Espace Client ?



Vous conservez le même Espace, avec les mêmes codes d'accès.

NOUVEAU ► Dès décembre 2025 :

Ostéopathie, chiropractie, diététique : demandez vos remboursements en ligne. La démarche est simple et le délai de traitement plus court : **vous serez remboursés plus vite !**

malakoffhumanis.com



Institution de Prévoyance des Salariés des Entreprises du Groupe de la Caisse des dépôts et autres Collectivités (IPSEC) - Institution de prévoyance régie par les dispositions du Titre VI du Livre VI du Code de la sécurité sociale, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 775 666 207 - Siège : 21 rue Laffitte, 75008 Paris